



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions

OBJET : CONFERENCE NUTRITION EN
PRESENTIEL LE 13 OCTOBRE 2021 DANS LE
CADRE DE LA FETE DES SENIORS

DÉCISION N° DM-CCAS-21-011
EN DATE DU 30 JUILLET 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition du centre JOAM, représenté par Monsieur Mathias BLANC, situé au 2 avenue du Château 94300 Vincennes, d'organiser une conférence nutrition en présentiel le 13 octobre 2021 dans le cadre de la fête des séniors pour un montant de 600 € TTC (six cents euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec le centre JOAM, représenté par Monsieur Mathias BLANC, situé au 2 avenue du Château 94300 Vincennes pour l'organisation d'une conférence nutrition en présentiel le 13 octobre 2021 dans le cadre de la fête des séniors pour un montant de 600 € TTC (six cents euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, au chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

Signé

Cécile BRÉON